

MODALITÉS D'ORGANISATION DES FORMATIONS

THÉORIQUES ET PRATIQUES

Horaires d'ouverture des bureaux

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14H00 à 18h00

Le samedi de 10H00 à 13H00

Contact : BOULAHDJAR SABRINA gérante et responsable pédagogique

Tel : 04.38.21.48.02

Mail : mcconduiteechirolles@gmail.com

FORMATION THÉORIQUE :

Lors de l'inscription, l'élève a le choix entre plusieurs formules pour l'apprentissage du code de la route.

Il peut en choisir une seule, ou les cumuler.

1) Formule code internet :

Cette formule donne droit à un accès de 150 séries de questions/réponses.

L'élève reçoit ses identifiants au préalable, afin de se connecter en toute sécurité.

Les séries sont accessibles 7j/7j, 24h/24h.

Ces séries sont réparties de 2 façons :

- Série d'entraînement
- Série examen blanc

Les thématiques sont les suivantes :

- Circulation routière
- Conducteur
- Route
- Les autres usagers
- Réglementation

- Premiers secours
- Précautions
- Mécanique
- Équipements de sécurité

- Environnement

Après avoir lu son livre de code l'élève peut commencer à travailler sur les séries d'entraînement, et quand il se sent prêt, il peut passer aux séries d'examen blanc,

L'élève se forme seul, avec des autocorrections en ligne.

L'auto-école dispose d'un accès permettant de suivre les progrès de l'élève. Ce qui permet de guider l'élève pour le passage à l'examen,

2) Formule agence

Entraînements au code :

Salles de code :	Toutes les heures avec application sur le téléphone pour le suivi pédagogique
------------------	---

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Tests d'entraînement au code	9h00-12h00 14h00-18h00	9h00-12h00 14h00-18h00	9h00-12h00 14h00-18h00	9h00-12h00 14h00-18h00	9h00-12h00 14h00-18h00	10h00-13h00

L'accès à tout dispositif d'entraînement au code ainsi que son utilisation (tests, tout dispositif d'entraînement au code présent dans l'établissement ou accessible à distance ainsi que les supports de recueil des réponses) est régit par les conditions particulières d'accès définies dans le contrat de formation ou à l'initiative du personnel de l'établissement.

Cours théoriques :

Les cours seront dispensés, dans les locaux de l'école de conduite, par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Pendant les périodes d'ouverture des bureaux, nous proposons des séances de correction de séries de code de la route, animées et expliquées par un enseignant.

Une réservation est obligatoire pour chaque élève.

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Horaires des cours théoriques		17h00-18h00		17h00-18h00		

Les thématiques traitées sont les suivantes :

- La circulation routière
- Le conducteur
- La route
- Les autres usagers
- Les notions diverses
- Les premiers secours
- Prendre et quitter son véhicule
- La mécanique et les équipements
- La sécurité du passager et du véhicule
- L'environnement

3) Formule 3 jours

Cette formule accélérée, se concentre sur 3 jours pleins (9h-18h), en agence.

Durant ces 3 jours nous proposons des cours de code sur les thématiques de la signalisation, les priorités, les feux.....

L'enseignant est présent pendant les 3 jours et anime les cours. Des séries de questions sont proposées, avec les corrections expliquées par l'enseignant.

Le dernier jour de stage, l'enseignant propose des séries d'examen blanc.

FORMATION PRATIQUE :

Dès la réussite de l'examen théorique du code de la route, l'élève peut commencer les leçons de conduite.

Un planning de conduite sera établi avec l'élève, selon ses disponibilités.

Les heures de conduite peuvent être réservées par mail ou directement en agence.

En cas d'indisponibilité, l'élève doit nous prévenir 48hrs à l'avance pour annuler la séance de conduite.

Une séance de conduite dure 55 min. Au cours de cette séance :

- nous réalisons une évaluation statique pour déterminer quelles compétences travailler
- nous expliquons et développons les compétences par des exercices
- en fin de séance nous faisons un bilan sur les évolutions et progrès de l'élève.

Nous nous aidons de la fiche de suivi et du livret d'apprentissage pour formaliser et suivre l'avancement de l'élève dans son parcours d'apprentissage

L'ensemble des enseignants se réunit chaque mois pour faire le point sur l'évolution des différents élèves et ébaucher les plannings suivants.

En cas de difficultés, les parents peuvent être conviés à une séance de conduite afin de définir ensemble la suite de la formation.